

Ecole élémentaire publique
430 Rue de la Salière
38300 RUY

Compte-rendu du Conseil d'école du 06 juin 2023

Présents

Enseignants : Mmes Giusti-Mouette, Joonnekindt, Lecomte, Marnier, Pic, Policard, Sandel, et M. Redon.

Mmes Paire, Verney et M Vincent excusés.

Inspecteur de l'Education Nationale : Mme Feuntun, excusée.

DDEN : Mme Bernard.

Mairie : M Chateau, M.Giraud, Maire excusé, Mme Adrouche, coordinatrice enfance scolaire excusée.

Parents d'élèves délégués : Mmes Beroud, Constanty, Geoffray et Vernissat.

Excusées : Mmes Hue, Prod'homme, Riccardi et M Veran.

Effectifs :

Pour la rentrée 2024, des inscriptions sont dues en particulier aux arrivées dans les nouveaux logements de la Plaine. (8 arrivées en cours d'année, 9 prévues pour la rentrée).

Cp : 41 / Ce1 : 46 / Ce2 : 40 / Cm1 : 50 / Cm2 : 30 soit un total de 207 élèves à ce jour. (Moyenne de 25,88 élèves par classe). Il y aura peut-être encore des inscriptions pour des arrivées dans la commune.

Ces effectifs sont très chargés et seront sûrement encore à la hausse l'année suivante. Il faudra anticiper une éventuelle ouverture en 2024...

Il est rappelé que les inscriptions en Cp se font en mairie qui vérifie en particulier les adresses.

L'équipe enseignante sera modifiée pour l'an prochain, M Redon cessant ses fonctions. Il sera remplacé par Mme Giusti-Mouette, Mme Grenod venant compléter l'équipe.

Rased :

Pour rappel, les interventions n'ont pas pu avoir lieu cette année, un poste manquant. Un courrier a été envoyé à l'inspection et les besoins apparaissent sur Base des élèves (application de gestion des élèves). Les enseignants notent que l'absence de prise en charge cette année a été très préjudiciable, et qu'elle se répercutera l'an prochain. Avec les lourds effectifs prévus, il est indispensable que les interventions reprennent.

Des élèves ont également une notification d'aide par un AESH (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap). Actuellement, toutes les heures ne sont pas pourvues.

L'équipe enseignante est donc fortement sollicitée par la gestion de tous les élèves à besoins particuliers avec des effectifs lourds, et a besoin de la compréhension et du soutien des parents.

Vacances apprenantes :

Ce dispositif est proposé par les professeurs aux élèves du Cp au Cm2 pour qui une aide serait bénéfique. 2 stages sont proposés (début juillet et fin août). Ces stages ne pourront pas être organisés sur l'école, aucun enseignant n'étant volontaire. Pour les Cm2, il pourrait avoir lieu au collège en août.

Projets, sorties scolaires :

- Jouons la carte de la Fraternité : 2 classes ont participé à cette opération. À l'initiative de la Ligue de l'Enseignement, il s'agit d'un travail avec les enfants sur des représentations (photos). Les valeurs de tolérance, de respect, de fraternité, mais aussi l'environnement sont travaillés. Ces réflexions font partie du programme en EMC (Éducation Morale et Civique). Des cartes postales ont été rédigées par les élèves et envoyées à des personnes choisies au hasard en Isère. Malgré des difficultés dues aux adresses erronées, des retours avec des messages très positifs sont parvenus à l'école.
- Prix Nord Isère des jeunes lecteurs : Le vote a eu lieu le 26 Mai à la médiathèque.
- Challenge mobilité : Toutes les classes sont inscrites à ce challenge à l'initiative de l'association Ageden. Il s'agit sur 3 vendredis (du 28 avril, 5 et 12 mai) de promouvoir les modes de transports alternatifs pour se rendre à l'école. Une remontée des résultats à

l'association a été faite par les classes. Encore une fois, il s'agit d'engager une réflexion sur de futurs aménagements pour les déplacements autour de l'école.

- Piscine. Le cycle des Cp et Cp-Ce1 n'a pas pu avoir lieu, en raison de la fermeture de la nouvelle piscine de Bourgoin. Les demandes ont été faites pour la prochaine année scolaire, en mettant la priorité pour les élèves n'ayant pas participé.
- Prévention sur les réseaux sociaux, internet et les écrans pour les Cm. Des gendarmes de la Maison de Protection des Familles ont assuré cette intervention à la demande des enseignants. Cette formation, très utile pour les élèves concernés de plus en plus tôt, pourra être reconduite l'année prochaine, dans le but de faire passer un « permis internet ».
- L'infirmière scolaire interviendra pour les Cm2 le 16 juin sur le harcèlement et la puberté.
- Ce2-Cm1, Ce2 : tambours poubelles avec le conservatoire Hector Berlioz. Ce projet de percussion s'est terminé par une rencontre « Tous en scène » à la salle Balavoine à Villefontaine. Le bilan est très positif pour les apprentissages malgré une lourdeur dans l'organisation (salle, matériel...).
- Ce2-Cm1 : Une représentation théâtrale sera proposée aux parents de la classe. Leur spectacle sera filmé le 9 juin, puis montré à la salle de la Salière vendredi 16 juin.
- Les Ce2 continuent leur correspondance avec une classe de Cessieu. Une rencontre aura lieu le 4 juillet au Bois de Cessieu.
- Sorties ENS : Fin du projet ENS
- Cp1, Cp2, Ce1 et Ce1-Ce2
 - Espace proche de l'école (ruisseau de l'Enfer) en mars 2023. Observation des plantes et des insectes.
 - Espace humide à Saint Savin en mai 2023. Les migrateurs, les bêtes de la mare.
- Ce2, Ce2-Cm1, Cm1-Cm2 et Cm2
 - Étang de Saint Quentin Fallavier en mars 2023. L'eau et le vivant.
 - ENS des communaux à Trept en juin 2022. La flore à la loupe, recherche d'insectes.

Les enseignants soulignent la richesse des apports de l'intervenante de l'APIE. Un bilan doit être fait auprès du département pour obtenir la deuxième moitié de la subvention (3 200 €). Les déplacements ont été financés par le Sou de Écoles.

- Sur la fin d'année, d'autres activités sont encore prévues :
 - Rencontres d'athlétisme le jeudi 29 juin : 4 classes par demi-journée.
 - Jeux d'initiation avec le club de basket
 - Initiation au yoga pour 7 classes

Le Sou des Écoles a financé une grande partie de ces activités, le reste venant des coopératives des classes.

Pour aider à l'encadrement des sorties, les enseignants doivent faire appel à des parents. Les délégués demandent que les dates soient communiquées suffisamment tôt pour qu'ils puissent s'organiser. Ces dates pourront être mentionnées dans le compte-rendu du conseil d'école si elles sont déjà connues.

Pour la prochaine année scolaire, des demandes pour de nouveaux projets avec la CAPI (conservatoire, théâtre...) ont déjà été faites.

Budget

Le budget est validé et est de 130 € par enfant. Soit 25 610,00 € (pour 197 enfants au moment de l'établissement du budget). Il prend en compte les fournitures scolaires, les abonnements, les intervenants EPS et la piscine, l'investissement, les transports, la pharmacie et les projets particuliers.

La mairie demande que les commandes de juillet se fassent au plus tôt, et les enseignants souhaitent une livraison avant la rentrée...

Travaux et aménagements

- Rénovation prévue de la classe 1.
- Un ménage complet des classes (murs) de l'ancien bâtiment est souhaité par les enseignants.
- Les enseignants demandent un arrosage (si cela est autorisé) des plantations sur le terrain autour de l'école, ainsi que l'installation de récupérateurs d'eau de pluie.

- La sonnerie ne fonctionne plus correctement. Il serait intéressant qu'elle soit remplacée par un modèle « moins agressif ».
- Nous sommes toujours en attente de l'installation du dispositif alerte intrusion, prévue pendant les vacances.
- Le Vpi de la classe 7, manquant beaucoup de luminosité, pourrait être échangé avec celui qui est en réserve en mairie.
- La porte de la classe 9 donnant sur les escaliers doit toujours être changée.
- Il faudra anticiper et préparer les besoins en mobilier, matériel et locaux pour une éventuelle création de classe.

La question du suivi de l'installation informatique est posée, M Redon quittant l'école. Seule une partie de l'équipement (Vpi, postes dans les classes, classes mobiles) est maintenue par la société ayant assuré l'installation.

Périscolaire.

Suite au questionnaire des parents délégués (10 retours).

La qualité des repas est appréciée depuis le changement de prestataire. Peut-être serait-il possible d'adapter les quantités aux demandes des enfants.

Les parents demandent la possibilité de pouvoir joindre le périscolaire en cas de besoin. Ils souhaiteraient pouvoir mieux connaître le périscolaire et les encadrants (trombinoscope, journée portes ouvertes). Pour récupérer les enfants, même s'il n'est pas possible pour de raisons de sécurité qu'ils entrent dans les locaux, ils pourraient le faire à l'entrée des bâtiments plutôt qu'au portail.